Contrôles d'accès aux données

Droits d'accès Vues

1. CONTROLE DES DROITS D'ACCES

Objectif:

 protéger les données de la base contre des accès non autorisés

Deux niveaux :

- connexion au serveur restreinte aux usagers répertoriés (mot de passe)
- privilège d'accès aux objets de la base

Granule d'objet :

- vue
- relation
- procédure stockée
- trigger

Hiérarchie des privilèges

Administrateur Système {users login, ...} Administrateur de la Base {connexion utilisateurs à BD, gestion des schémas Propriétaires d'Objets {créateurs d'objets, distribution des droits} Autres (PUBLIC) {droits obtenus par GRANT}

Définition des droits

GRANT <droits> **ON** <objet>

GRANT SELECT, UPDATE (DEGRE) **ON TABLE** VINS

<usagers> : := PUBLIC| <username> *

TO DUPONT

Exemple:

Suppression des droits

REVOKE <droits> **ON** <objet> **FROM** <usagers>

Exemple:

REVOKE ALL ON TABLE VINS FROM DUPONT

Règles d'octroi et de suppression des droits

- On ne peut transmettre que les droits que l'on possède ou qui nous ont été transmis avec "grant option"
- On ne peut supprimer que les droits que l'on a transmis
- La révocation des droits est récursive
- Si un utilisateur U1 a reçu le droit D de la part de plusieurs utilisateurs (U2, U3, ...), il ne perd ce droit que si tous les utilisateurs lui retirent

 Ces règles garantissent la cohérence des retraits même en cas de graphe d'octroi cycliques

U1

Grant
$$D$$
 on O to $U2$

U2

Grant D on O to U^2

Grant D on O to U^3

U3

Autorisations sur une vue

- Une vue est une relation virtuelle définie à partir des relations de base par une expression SQL
- Exemple :

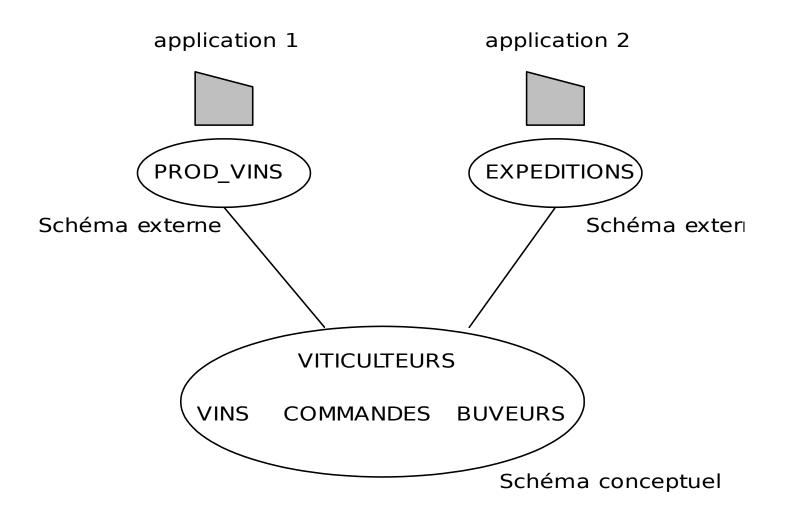
```
CREATE VIEW GROS_BUVEURS (NB, NOM, QTE_BUE)
AS SELECT B.NB, B. NOM, SUM(A.QTE)
FROM BUVEURS B, ABUS A
WHERE B.NB = A.NB
GROUP BY NB
```

- AUTORISATIONS SUR LES VUES:
 - Permet un granule d'autorisation très fin
 - Cependant, les mises à jour au travers des vues sont limitées

2. LES VUES EXTERNES

- Le concept de vues répond aux besoins suivants :
 - Adaptation aux applications
 - Intégration des applications existantes
 - Dynamique du schéma de la base
 - Confidentialité et sécurité
 - Décentralisation de l'administration d'une BD
 - Hétérogénéité des modèles
 - Transparence à la localisation (dans le cas de bases réparties)

Exemple (1)



Exemple (2)

- Schéma conceptuel :
- VINS (NV, CRU, ANNEE, DEGRE, NVIT)
- VITICULTEURS (NVIT, NOM, PRENOM, VILLE)
- BUVEURS (NB, NOM, PRENOM, VILLE)
- COMMANDE (NB, NV, QTE, DATE)
- on peut définir de nombreuses applications particulières qui n'utilisent qu'une partie des données du schéma.

Exemple (3)

APPLICATION = INFLUENCE GEOGRAPHIQUE SUR LA CONSOMMATION DE L'ANNEE 1996

VUES = RESTRICTION-PROJECTION DES RELATIONS DE BASE

BUVEURS-1 (NB, VILLE) ACHETE-1 (NB, NV, QTE, <u>DATE</u>) // restreint aux dates de l'année 96 VINS-1 (NV, CRU)

VUE = RESTRUCTURATION DU SCHEMA LOGIQUE

ACHAT-2 (NB, VILLE, CRU, QTE, DATE)

VUE = RESTRUCTURATION et AGREGATION

CONSOMMATION-PAR-VILLE CPV (VILLE, CRU, QTE)

Définition des vues

CREATE VIEW <nom_vue> [(liste_attributs)]
AS <expression_de_sélection>
[WITH CHECK OPTION]

- L'expression de sélection peut porter sur des tables de base et/ou des vues
- Dans le cas de vues modifiables, la clause WITH CHECK OPTION garantit que les tuples insérés (ou modifiés) dans la vue vérifient bien le critère de la vue

Exemple de définition (1)

CREATE VIEW BUVEURS-1 **AS SELECT** NB, VILLE **FROM** BUVEURS

CREATE VIEW ACHETE-1
AS SELECT NB, NV, QTE, DATE
FROM COMMANDE
WHERE DATE BETWEEN '01.01.96' AND '31.12.96'

CREATE VIEW ACHAT-2 (NB, VILLE, CRU, QTE, DATE)
AS SELECT B.NB, B.VILLE, V.CRU, C.QTE, C.DATE
FROM BUVEURS B, VINS V, COMMANDES C
WHERE C.NB = B.NB AND

C.NV = V.NV **AND** C.DATE **BETWEEN** '01.01.96' AND '31.12.96'

Exemple de définition (2)

CREATE VIEW CPV (VILLE, CRU, QTE)

AS SELECT B.VILLE, V.CRU, SUM (C.QTE)

FROM BUVEURS B, COMMANDES C, VINS V

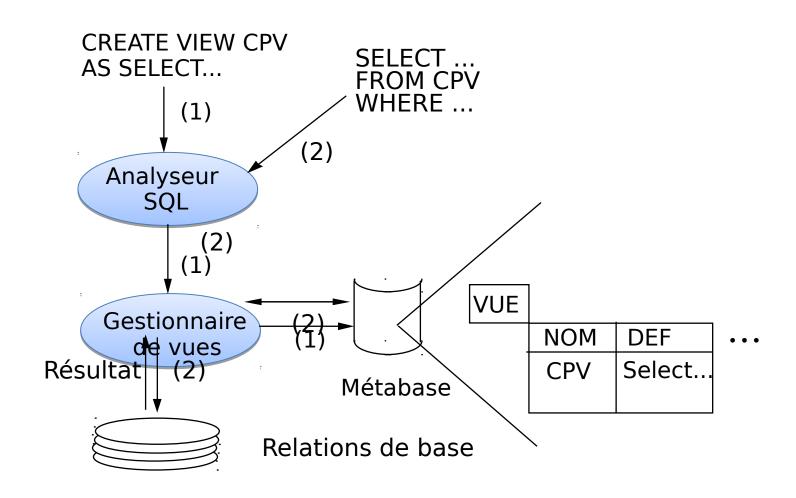
WHERE B.NB = C.NB AND

C.NV = V.NV **AND**

C.DATE **BETWEEN** '01.01.96' AND '31.12.96'

GROUP BY B.VILLE, V.CRU

Déclaration et interrogation



Interrogation des vues (1)

MODIFICATION DE QUESTION PAR RESTRUCTURATION SYNTAXIQUE

EXEMPLE:

```
SELECT CRU, QTE
FROM CPV
WHERE VILLE = "Douala"
```

DEVIENT:

```
SELECT V.CRU, SUM (C.QTE)

FROM BUVEURS B, COMMANDES C, VINS V

WHERE B.NB = C.NB AND

C.NV = V.NV AND

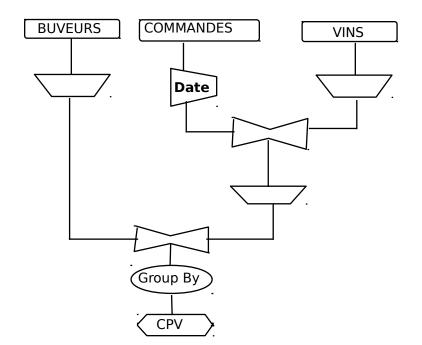
C.DATE BETWEEN '01.01.96' AND '31.12.96' AND B.VILLE = 'Douala'

GROUP BY VILLE, CRU
```

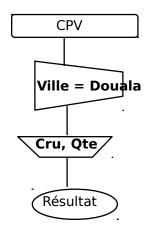
Interrogation des vues (2)

MODIFICATION DE QUESTION PAR RESTRUCTURATION D'ARBRES ALGEBRIQUES

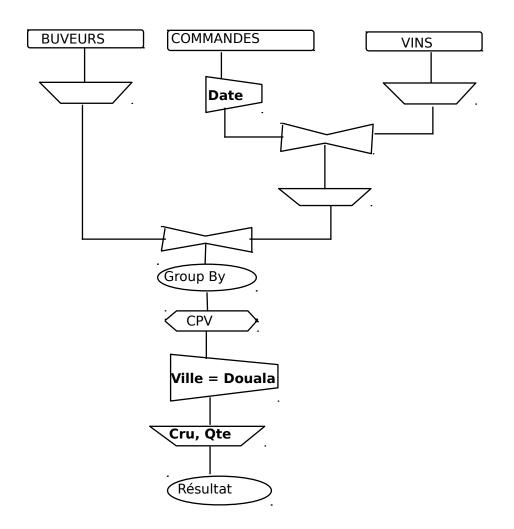
Arbre algébrique de la vue CPV



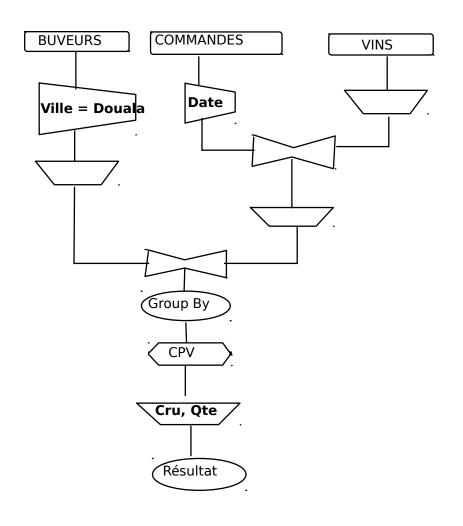
Arbre algébrique de la requête



Les arbres sont mis bout à bout



Puis l'arbre résultat est optimisé



Mises à jour au travers des vues

- Les mises à jour au travers des vues sont rarement définies
 - Ex: Comment reporter une mise à jour sur CPV dans les relations de base ?
- Pour rendre le report de mises à jour possible, la définition de la vue doit respecter certaines contraintes:
 - la clause SELECT doit conserver les clés de toutes les relations de base
 - la clause SELECT ne doit pas contenir de calcul d'agrégat
 - la définition ne doit pas contenir de clause GROUP BY ni HAVING
- Dans SQL2, en plus des conditions précédentes, seules les vue définies à partir d'une relation unique seront considérées comme modifiables

Vues concrètes

· Vue concrète :

 Vue dont on a demandé l'implantation dans la base de données (virtuel ---> réel)

· Intérêts:

- interrogations fréquentes,
- systèmes répartis

Problèmes :

- Maj des données de base à répercuter sur la vue
- L'objectif est d'éviter de réévaluer complètement la vue à chaque mise a jour

3. CONCLUSION

· Le modèle relationnel offre

- des contraintes d'intégrités riches
- des droits d'accès intégrés
- un concept de vue très puissant
- des methodes d'interrogation simples et efficaces

Problèmes difficiles :

- maj au travers des vues
- vues concrètes